

**SICAV PLUS**  
**ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 24 février 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «SICAV PLUS», pour l'exercice clos le 31 Décembre 2007 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.453.528, un actif net D : 2.374.197 et un bénéfice de D : 85.535, ainsi que les vérifications des informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2007, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion**

A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2007, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur

**Vérifications et informations spécifiques**

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**Le Commissaire aux comptes**

**FINOR**

**BILAN AU 31 décembre 2007**  
(En dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	1 781 046	1 520 717
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		50	222
Obligations et valeurs assimilées		1 680 326	1 419 822
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 670	100 673
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		668 296	529 189
Placements monétaires	6	655 050	514 382
Disponibilités		13 246	14 807
<b>Créances d'exploitation</b>		-	-
<b>Autres actifs</b>			
<b>Créances d'exploitation</b>	12	4 186	3 916
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 453 528</b>	<b>2 053 822</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	8	4 748	4 835
<b>Autres créditeurs divers</b>	9	74 583	1 692
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>79 331</b>	<b>6 528</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	13	2 284 464	1 963 840
<b>Sommes distribuables</b>		89 733	83 454
<b>ACTIF NET</b>		<b>2 374 197</b>	<b>2 047 294</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>2 453 528</b>	<b>2 053 822</b>

**ETAT DE RESULTAT AU 31 décembre 2007**  
(En dinars tunisiens)

	<b>Note</b>	<b>31 Décembre</b>	
		<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	5	99 397	117 630
Revenus des obligations et valeurs assimilées		93 517	115 758
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		5 880	1 872
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	12 119	24 840
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		111 516	142 470
<b>Charges de gestion des placements</b>	10	(22 755)	(26 984)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		88 761	115 486
<b>Autres produits</b>		1 020	-
<b>Autres charges</b>	11	(2 276)	(2 679)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		87 505	112 807
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		2 228	(29 353)
<b>SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE</b>		89 733	83 454
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		(2 228)	29 353
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>	4	(4 664)	(3 631)
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>	4	2 694	7 643
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>85 535</b>	<b>116 819</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 décembre 2007**  
(En dinars tunisiens)

	Note	31 Décembre	
		2007	2006
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		85 535	116 819
Résultat d'exploitation		87 505	112 807
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(4 664)	(3 631)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		2 694	7 643
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIENDES</b>		-	-
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>		241 368	(1 327 250)
<b>Souscriptions</b>			
- Capital		2 016 040	2 153 472
- Régularisation des sommes non distribuables		39 860	30 950
- Régularisation des sommes distribuables		67 116	117 142
- Droits d'entrée		-	-
<b>Rachats</b>			
- Capital		(1 786 608)	(3 399 315)
- Régularisation des sommes non distribuables		(30 152)	(83 004)
- Régularisation des sommes distribuables		(64 888)	(146 495)
- Droits de sortie		-	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>		<b>326 903</b>	<b>(1 210 431)</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période		2 047 294	3 257 725
En fin de période		2 374 197	2 047 294
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>			
En début de période		53 309	88 620
En fin de période		59 537	53 309
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>		39,878	38,404
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>		3,84%	4,47%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2007, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2007 ou à la date antérieure la plus récente.

**3.3- Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**3.4- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille- titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007, à D: 1.781.046, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	% Actif net
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés</b>		<b>50</b>	<b>50</b>	<b>0,00%</b>
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés admis à la cote</b>		<b>50</b>	<b>50</b>	<b>0,00%</b>
<i>Actions</i>				
TPR	10	50	50	0,00%
<b>Obligations des sociétés et valeurs assimilés</b>		<b>1 631 012</b>	<b>1 680 326</b>	<b>70,77%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>255 000</b>	<b>264 880</b>	<b>11,16%</b>
SKANES BEACH 2003 A	1 500	120 000	123 898	5,22%
TUNISIE LEASING 2002-2	1 750	35 000	36 383	1,53%
AMEN BANK 2006	1 000	100 000	104 599	4,41%
<b>Bons du Trésor Assimilables</b>		<b>1 376 012</b>	<b>1 415 446</b>	<b>59,62%</b>
BTA 04 2014 7.50%	672	703 975	726 779	30,61%
BTA 10 2013 6.10%	150	147 165	148 809	6,27%
BTA 07 2014 8.25%	443	451 322	463 458	19,52%
BTA 05 2022 6.9%	50	48 800	50 890	2,14%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 510	1,07%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>100 000</b>	<b>100 670</b>	<b>4,24%</b>
<b>Parts des Fonds Communs de créances</b>				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 670	4,24%
<b>Total</b>		<b>1 731 062</b>	<b>1 781 046</b>	<b>75,02%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuilles-titres" sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) Valeurs latentes	Valeur au au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
<b>Soldes au 31 décembre 2006</b>	1 471 950	52 496	(3 729)	1 520 717	-
<b>* Acquisitions de l'exercice</b>					
BTA	537 315			537 315	
Obligations	135 000			135 000	
Actions	50			50	
<b>* Cessions et remboursements de l'exercice</b>					
Obligations	(119 600)			(119 600)	
BTA	(293 295)			(293 295)	2 827
Actions	(358)			(358)	(133)
<b>* Variation des plus ou moins values portefeuilles titres</b>			(4 664)	(4 664)	
<b>* Variations des intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</b>		5 881		5 881	
<b>Soldes au 31 décembre 2007</b>	1 731 062	58 377	(8 393)	1 781 046	2 694

**Note 5 : Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice D: 99.397 contre D: 117.630 au 31 Décembre 2006, et se détaillent comme suit :

	2007	2006
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	15 070	17 287
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	78 447	98 471
<b>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</b>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	5 880	1 872
<b>TOTAL</b>	<b>99 397</b>	<b>117 630</b>

**Note 6 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007 à D : 655.050 contre D: 514.382 au 31.12.2006, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	% Actif net
<b>Dépôt à vue</b>		<b>508 000</b>	<b>509 506</b>	<b>21,46%</b>
Amen bank pasteur		508 000	509 506	21,46%
<b>Billets de trésorerie</b>	<b>100 000</b>	<b>97 501</b>	<b>97 570</b>	<b>4,11%</b>
CIL au 24/06/2008 à 6,45%	100 000	97 501	97 570	4,11%
<b>BTC</b>	<b>48 000</b>	<b>47 973</b>	<b>47 973</b>	<b>2,02%</b>
BTC 52 08/01/2008 à 5%	48 000	47 973	47 973	2,02%
<b>Total général</b>	<b>148 000</b>	<b>653 474</b>	<b>655 050</b>	<b>27,59%</b>

**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2007 à D: 12.119, contre D: 24.840 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit:

	2007	2006
Intérêts des dépôts à vue	6 338	8 502
Intérêts des billets de trésorerie	5 781	16 338
<b>TOTAL</b>	<b>12 119</b>	<b>24 840</b>

**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31.12.2007 à D : 4.748 contre D: 4.835 au 31.12.2006 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Octobre 2007 au 31 Décembre 2007 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Montant HT	4 734	4 821
TVA	852	868
<b>Total TTC</b>	<b>5 586</b>	<b>5 689</b>
Retenue à la source	838	853
<b>Net à payer</b>	<b>4 748</b>	<b>4 835</b>

**Note 9 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2007 à D: 74.583 contre D: 1.692 au 31.12.2006, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Redevance CMF	189	173
Retenues à la source à payer	838	853
Achat titres à payer	73 556	-
Autres	-	666
<b>Total</b>	<b>74 583</b>	<b>1 692</b>

**Note 10 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31.12.2007 à D : 22.755 contre D: 26.984 pour l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs.

**Note 11 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31.12.2007 à D : 2.276 contre D: 2.679 pour l'exercice précédent, et correspondent à la redevance du CMF.

**Note 12 : Créances d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2007 à D : 4.186, contre D : 3.916 à la même date de l'exercice précédent et représente le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre.

**Note 13 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2006</u>	
Montant	1 963 840
Nombre de titres	53 309
Nombre d'actionnaires	599
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	2 016 040
Nombre de titres émis	54 726

Nombre d'actionnaires nouveaux	773
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(1 786 608)
Nombre de titres rachetés	(48 498)
Nombre d'actionnaires sortants	(524)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 664)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	2 694
Régularisation des sommes non distribuables	(42)
Résultats antérieurs incorporés au capital	(A) 83 454
Régularisation des résultats incorporés au capital	9 750
<u>Capital au 31.12.2007</u>	
Montant	2 284 464
Nombre de titres	59 537
Nombre d'actionnaires	848

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 18 Mai 2007.

## Note 14 : Autres informations

### 14.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Revenus des placements	1,873	2,673	1,616	2,387	1,502
Charges de gestion des placements	(0,382)	(0,506)	(0,310)	(0,459)	(0,315)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>1,491</b>	<b>2,166</b>	<b>1,306</b>	<b>1,927</b>	<b>1,187</b>
Autres produits	0,017	-	0,003	0,002	0,003
Autres charges	(0,038)	(0,050)	(0,032)	(0,045)	(0,032)
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>1,470</b>	<b>2,116</b>	<b>1,277</b>	<b>1,885</b>	<b>1,157</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,037	(0,551)	0,202	(0,454)	0,061
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>1,507</b>	<b>1,565</b>	<b>1,479</b>	<b>1,431</b>	<b>1,218</b>
Variation des plus values potentielles	(0,078)	(0,068)	(0,011)	(0,160)	0,075
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,045	0,143	0,021	0,443	0,010
<b>Plus (ou moins) values sur titres (2)</b>	<b>(0,033)</b>	<b>0,075</b>	<b>0,010</b>	<b>0,282</b>	<b>0,086</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>1,437</b>	<b>2,191</b>	<b>1,288</b>	<b>2,167</b>	<b>1,243</b>
<b>Résultat non distribuables de l'exercice</b>	<b>(0,033)</b>	<b>0,075</b>	<b>0,010</b>	<b>0,282</b>	<b>0,086</b>
Régularisation du résultat non distribuable	(0,001)	0,003	0,002	(0,069)	0,001
Valeur liquidative	39,878	38,404	36,761	35,269	33,625
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges / actif net moyen	0,98%	1,35%	0,86%	1,33%	0,96%
Autres charges / actif net moyen	0,10%	0,13%	0,09%	0,13%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,85%	4,16%	4,11%	4,15%	3,69%

### 14.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération brute de 1,5% l'an, sur les placements en actions et de 1% l'an sur le reliquat de l'actif net.

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération et supportée par le gestionnaire.